

## Une Nouvelle Bibliothèque !



La commune de Saint-Savin et son équipe de bénévoles sont très heureux de vous accueillir dès à présent à la **nouvelle bibliothèque municipale de Saint-Savin** : les mercredis (10h/12h-15h/17h), les vendredis (10h/12h) et les samedis (10h/12h).

Vendredi 10 novembre avait lieu son inauguration, en présence des 12 bénévoles qui se sont investis durant 3 années pour sa réhabilitation.

La bibliothèque communale existe depuis plus de 10 ans mais malheureusement, celle-ci avait du mal à fonctionner et a fermé ses portes en 2020, suite à la Covid. C'est alors qu'un projet de réhabilitation a vu le jour en 2021, soutenu par la commune, qui a voté un budget pour celui-ci et a signé une convention avec la BDV (Bibliothèque du Département de la Vienne).

Un groupe de bénévoles s'est formé petit à petit. Des personnes de Saint-Savin, St Germain, Nalliers, des amateurs de lecture et autres... Plusieurs réunions ont eu lieu entre 2021 et 2022 avec le directeur de la BDV M. Rosfelter qui viendra plusieurs fois sur notre commune, accompagné de Pauline Tran Van Chau (responsable de notre secteur géographique), très présente également. Pauline nous a beaucoup aidés à comprendre le fonctionnement d'une bibliothèque, avec

ses codes et nous a accompagnés durant tout ce temps pour le réaménagement du lieu, le "désherbage" des livres anciens (2022) et la reconstitution d'une nouvelle collection de livres récents.

Fin août 2023, 6 bénévoles ont suivi une courte formation avec Pauline et son équipe à la BDV à Poitiers. Et durant ces 2 derniers mois, entre 6 et 8 bénévoles se sont réunis en moyenne 5 heures par semaine, pour un total de plus de 300 heures de préparation à l'étiquetage, l'inventaire, l'habillage des livres plus fragiles, la mise en rayon, le classement, le réaménagement, etc...

Nous pouvons aujourd'hui vous proposer plus de 2000 livres (1600 livres fournis par la BDV, ainsi que 500 livres appartenant à la commune, qui va petit à petit investir sur des nouveautés, en restant attentive à la demande du public).

L'adhésion est gratuite pour tous (l'intérêt étant de toucher le plus grand nombre) et nous espérons que ce nouvel espace culturel apportera un plus à notre commune et ses alentours : des rencontres, des animations... avec les enfants, ados et adultes, ainsi que des échanges intergénérationnels.

Maison des Associations, 6 rue de la Traverse  
tél. 05 49 48 93 96  
bibliotheque@saint-savin.fr

## ÉDITO

Cette fin d'année 2023 est encore témoin de conflits où le terrorisme et la guerre se côtoient pour le malheur des populations, tous âges confondus. Quelle tristesse !

Sans comparaison, dans nos communes, même rurales, nous connaissons de plus en plus d'incivilités en tous genres, un manque de respect les uns envers les autres, des conflits de voisinage, des excès de vitesse, du bruit, des vols, des détériorations de biens publics, des agressivités verbales et/ou psychologiques, l'exigence de ses droits en oubliant l'exigence de ses devoirs, les élus et les membres de leur famille ne sont pas épargnés par l'agressivité et je le déplore. Nous sommes au service de tous les habitants mais il nous est impossible de répondre favorablement aux différentes demandes de chacun, encore moins quand il s'agit de répondre à un intérêt personnel. Nous devons, me semble-t-il, réapprendre à vivre ensemble, avec nos différences mais aussi nos objectifs communs : bien vivre sur notre territoire et permettre à nos villages de continuer d'exister dans un environnement sain et respectueux de ses habitants, mais également de son environnement paysager, culturel et patrimonial.

A l'annonce de cette nouvelle année 2024, la commune mène plusieurs projets qui sont l'identité de notre territoire partagé entre St-Savin et St-Germain.

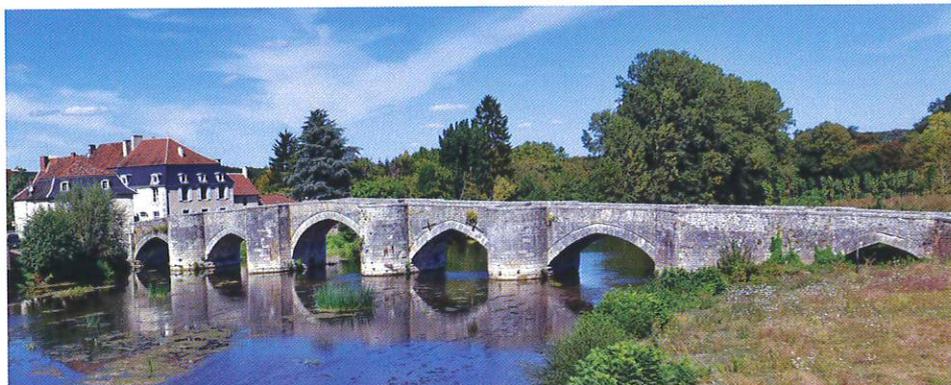
Le premier est la rénovation de notre pôle éducatif qui abrite les écoles maternelle et primaire accueillant les enfants dont les familles ont fait le choix d'habiter dans le Saint-Savinois au sens large. Nous devons leur offrir ce service et mettre à la disposition de l'équipe éducative un outil performant et moins énergivore.

Le deuxième est un bien commun, richesse patrimoniale que nous partageons, et devons entretenir pour le transmettre aux générations futures. Le Vieux Pont, car il s'agit bien de lui, relie les bourgs de St-Savin et de St-Germain, à quelques dizaines de mètres du Gué de la Croix-Ronde. Il permettait le passage de la Gartempe par la route royale puis impériale 151. Nous allons lui apporter les soins urgents et nécessaires pour une utilisation piétonne optimale.

Parions que cette nouvelle année nous apporte encore son lot de surprises, je les souhaite positives pour nous toutes et tous. Que mes bons vœux vous accompagnent.

Votre maire, Hugues Maillet

# Informations Communales



## VIEUX-PONT de St-Germain & St-Savin

Dans les précédents bulletins numéros 56 et 57, nous vous avons relaté les désordres constatés au sein de la structure du Vieux Pont, nécessitant obligatoirement l'établissement d'un diagnostic pour évaluer avec précision l'origine de ces désordres.

S'agissant d'un ouvrage classé au titre des Monuments Historiques, la procédure demande la réalisation d'une étude d'évaluation, d'un diagnostic technique, historique et archéologique pour définition et rédaction d'un programme d'opération, avec investigation historique, technique, scientifique et estimation financière des différentes opérations avec le degré d'urgence. Pour cette étude, les deux communes ont fait le choix du cabinet d'architectes qui a réalisé les travaux pour le Pont Henri IV de Châtellerauld, recommandé par l'Architecte des Bâtiments de France et par le Service des Ponts du Département. C'est donc l'Agence d'Architecture GFTK Architectes, habilitée Architecte du Patrimoine, créée en 2015 par Marie-Amélie Tek, Architecte du patrimoine, et Romain Greif, Architecte et Ingénieur, qui se voit confier cette mission. Le comité de pilotage du projet du jeudi 2 novembre a validé ce choix, avant les délibérations des conseils municipaux. Cette étude préalable est d'un montant de 69 552€ à la charge par moitié des deux communes. Ensuite, en fonction de l'étude, un appel d'offres sera lancé pour la sélection d'un cabinet d'architecte, chargé de la maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux retenus.

## Éclairage public

La commune a signé un contrat global de performance avec le Syndicat Energies Vienne pour le passage de l'éclairage public en LED, avec pilotage du réseau à distance à partir de 2025. Ces travaux sont d'un mon-

tant estimé à 299 350€ HT avec une estimation de la participation de la commune de 13 970€/an pendant quinze ans. Cet investissement doit générer une économie de fonctionnement de 5 600€/an en respectant le plan de sobriété énergétique mis en place en 2022 par le syndicat (extinction de l'éclairage de 22h à 6h30).

## Arrêt et stationnement

Nous avons réalisé quatre places de parking pour handicapés, trois sur la place de la Libération et une, rue des Quatre Vents.

La zone du centre-ville, côté place de la Libération, est en zone à 20 km/h et donc prioritaire pour les piétons. Les arrêts et stationnements sur la chaussée sont interdits, **sauf livraisons**.

L'emplacement devant les distributeurs de billets de la Caisse d'Épargne et du Crédit Agricole est dédié **exclusivement aux transporteurs de fonds**. Avis à ceux qui s'arrêtent sur la voie ou le trottoir, c'est strictement interdit et vous vous exposez à une contravention. La place est à usage de parking.



Trois barrières ont été installées place de la République afin de servir d'obstacles aux véhicules qui traverseraient malencontreusement le parking jusqu'au restaurant.

## Aménagement d'un terrain de pétanque

Un terrain de pétanque a été réalisé par les services techniques des deux communes, en association avec le club de pétanque,

pour création de 7 aires de jeux au stade de football (20 m sur 20 m), en accord avec le club de football, pour une meilleure utilisation de ce périmètre dédié aux sports, avec la possibilité d'utiliser un ancien vestiaire pour le matériel. La finition sera de la responsabilité des membres du club de pétanque. Encore une entente des deux communes qu'il nous faut saluer car l'objectif est de rendre service à nos populations communes.

## Travaux Pôle Éducatif

La commune a opté pour le programme d'accompagnement (aide à la Maîtrise d'Ouvrage) du Syndicat Energies Vienne à la rénovation énergétique du patrimoine public. La société Equipage a effectué l'évaluation du diagnostic et la première estimation financière des travaux à effectuer avec une proposition de Plan Pluriannuel d'Investissement de 2023 à 2027 de la réalisation des travaux. Cette intervention était à la charge du syndicat.



Un appel d'offres pour choisir un cabinet d'architecte a permis de répondre au cahier des charges qui comprend :

- une tranche ferme 2023-2024 pour études et avant-projet définitif (APD), qui détaille les dernières mises au point pour les solutions retenues par le maître d'ouvrage, concernant l'ensemble des 3 bâtiments du pôle éducatif.

- des tranches opérationnelles optionnelles qui peuvent être engagées ou non en fonction du résultat de la tranche ferme.

*Option 1* : l'école maternelle en 2024-2025 (prioritaire budget 2024).

*Option 2* : l'école élémentaire en 2025-2026.

*Option 3* : le restaurant scolaire et les cuisines en 2026-2027.

AAPB Atelier d'Architecte Pascal Barranger de Châtellerauld a été choisi comme maître d'œuvre pour ce chantier, la signature du marché a eu lieu le 18 octobre 2023 à la mairie.

## Inauguration du square André Duchesne

Par délibération du 2 mai 2023, la commune de Saint-Savin a décidé d'honorer la mémoire d'André Duchesne, qui fut l'une des personnalités ayant marqué son empreinte à Saint-Savin, notamment en ce qui concerne le dessin des grilles entourant le square du Monument aux Morts à l'angle des rues Nationale et Saint-Louis.

C'est ainsi qu'une cérémonie a été organisée par la commune le 30 septembre dernier, en présence de sa famille, et de M. Dominique Jacquot, détenant la propriété sise au 2 avenue du Général de Gaulle, renfermant une fabrique de jardin dite "Fabrique du Point du Jour"\* ; cette propriété ayant été en possession de la Famille Duchesne pendant de nombreuses années.

A cette occasion, une plaque commémorative a été apposée sur la grille du Monument aux Morts.

Citons quelques rappels des réalisations d'André Duchesne sur notre commune:

- **1896** : Création de la Caisse Locale du Crédit Agricole.
- **1908/1911** : Construction de la Fabrique du Point du Jour.
- **1909** : Participation en tant qu'architecte à titre gracieux, à l'érection du monument aux morts de la guerre 1870-1871, Place de la République.
- **1913** : Architecte de l'hôtel de ville de Saint-Savin, en remplacement du bâtiment des halles.
- **1925** : Participation à la réalisation du Monument aux Morts de la guerre 1914-1918, dont il a dessiné les grilles entourant le square

*\* Pour de plus amples renseignements, allez visiter la Fabrique du Point du Jour les jours d'ouverture, petit château médiéval exceptionnel avec ornement paysager rare.*

## Portage de repas à domicile

Le Centre d'Action Sociale de St-Savin assure un service de portage de repas à domicile pour les personnes qui le souhaitent, sur les communes de St-Savin et de St-Germain. Il s'agit de repas équilibrés, préparés le matin même par les cuisiniers de la cantine scolaire. La livraison s'effectue du lundi au vendredi (sauf jours fériés), entre 11 h et 11 h 45.

Renseignements et inscription le matin

Mairie	05.49.48.00.46
Cantine	06.79.38.85.61

## Vitesse en centre-ville

Des mesures de flux routiers ont été réalisées par le Département, avenue du Général de Gaulle, en 2022, et cette année, rue de la République en centre-bourg (zone à 30 km/h). Les résultats Avenue du Général de Gaulle sont meilleurs depuis les travaux d'aménagement du carrefour en face de l'étude notariale. Par contre les résultats rue de la République sont inquiétants, car plus de 98% sont au-dessus de la vitesse autorisée (voire très au-dessus). Les réglementations régissant les routes à grande circulation, passage des transports exceptionnels et convois agricoles ne nous permettent pas d'appliquer des mesures classiques comme des dos d'âne, coussins berlinois ou d'installer des obstacles sur la chaussée. Ce dossier est traité en collaboration avec diverses instances comme le Département, la Communauté de Communes et la gendarmerie. Il résulte par ailleurs de ce compte rendu, que les locaux sont aussi en excès de vitesse aux heures d'embauche et de sortie scolaire. Des plaintes

arrivent en mairie, rappelons qu'il s'agit d'incivilité de chacun d'entre nous lorsque nous devenons des chauffeurs (ou pilotes). Vous engagez votre responsabilité en étant en infraction avec le code de la route.

## OCTOBRE ROSE

Pour la troisième année consécutive, la commune de Saint-Savin a tenu à marquer son soutien à la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein menée par la Ligue Contre le Cancer.

Deux animations ont été organisées dans le cadre d'**Octobre Rose** :

- le vendredi 6 octobre, jour du grand marché, où un stand a été installé parmi les forains. Divers goodies, vêtements et parapluies aux couleurs de la Ligue étaient proposés et ont été appréciés par les visiteurs. Hugues Maillet, maire, a procédé à une allocution, suivi du Docteur Coste, Président du Comité Départemental de la Ligue Contre le Cancer.

## Cadre de Vie



- le dimanche 15 octobre, en matinée, une marche solidaire de 6km était proposée sur un itinéraire facile d'accès pour tous. A leur retour, les participants ont été accueillis avec des boissons chaudes et froides, accompagnées de gâteaux salés/sucrés, faits "maison" par les membres de l'équipe municipale et les adhérents du Club de Gym Volontaire.

Les dons récoltés sur ces deux journées s'élèvent à 746,00€ qui ont été intégralement reversés au Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer.

Encore une fois, bravo et merci pour votre mobilisation.

## Economie

### NOUVEAU COMMERCE pour éveiller vos papilles et soutenir le local

\*Au numéro 9 de la rue Saint-Louis, la boutique "Echoppes et Jardins" vient d'ouvrir et propose à la vente, la récolte fraîche de son maraîchage d'Antigny, ainsi que les trésors des producteurs locaux, du circuit court et du vrac. Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 9h à 13h et de 16h à 19h, et le dimanche matin. site web : echoppesetjardins.com

### INSTALLATIONS

Se sont installés en qualité d'auto-entrepreneurs dans la commune à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023:

\***Olivier Fourmaux**, pour les activités de prestations de service (coursées...), bricolage, jardinage. tél. 06.04.03.30.44.

\***Patricia Michon**, pour l'activité de création artistique de décoration en toutes matières. tél. 06.77.64.38.65.



# Enfance - Jeunesse - Education

## La rentrée 2023 au Pôle Educatif de Territoire le "Val de Gartempe"



124 élèves répartis sur six classes ont été accueillis par les enseignants, AVS, ATSEM le 4 septembre. Les agents communaux de Saint-Savin et Saint-Germain assurent la restauration, la garderie et l'entretien des locaux.

Le temps scolaire réparti sur 4 jours et demi, intègre 24 heures de cours et trois heures d'activités périscolaires. Les municipalités ayant à cœur que les familles trouvent un accueil tous les jours de la semaine ont maintenu les TAP (temps d'activités périscolaires) le mardi après-midi de 13h30 à 16h30.

Les municipalités accordent une dotation pour l'achat de fournitures, manuels et matériels mis à disposition des enfants, soit 75 euros par enfant. Elles participent aux frais de déplacements pour des activités telles que la piscine, le gymnase et diverses visites.

### Les services communaux

#### \* Les activités périscolaires

Les mardis de 13h30 à 16h30, la centaine d'enfants inscrits, bénéficient d'activités périscolaires : création de bande dessinée, vannerie, bricolage, activités sportives (judo, jeux de ballons en extérieur, arts du cirque). Ces activités sont assurées par des intervenants

diplômés. Elles sont financées pour partie par les communes du regroupement (Saint-Savin, Saint-Germain, Villemort et Antigny), la CAF, l'Etat, ainsi que les parents à hauteur de 22€/an par enfant pour 108 heures annuelles, soit 0€20 de l'heure. Elles sont coordonnées par Gatien Catrou, directeur du secteur enfance et jeunesse à la MJC la "Vigne aux Moines".

En concertation, les partenaires (Communes, Enseignants et la MJC) veillent à offrir un maximum d'activités diverses et complémentaires aux enfants du territoire. L'intérêt est que nos enfants vivant en zone rurale puissent découvrir et pratiquer autant d'activités sur place que leurs camarades des zones urbaines.

#### \* La garderie

Le souci essentiel des deux communes est de permettre aux parents qui travaillent d'avoir une prise en charge de leurs enfants avant et après la classe sur 2 sites, en maternelle et en élémentaire. Le service de garderie est assuré à partir de 7h30 le matin pour 1€50 et de 16h30 à 18h30 après la classe pour 2€ (goûter compris).

#### \* LA RESTAURATION SCOLAIRE

Pour la somme de 3€10, 108 enfants bénéficient quotidiennement de repas diversifiés et équilibrés, préparés et servis par les agents des deux communes. Nous nous engageons à éviter les aliments transformés ou industriels. Dans l'optique du respect de la loi EGALIM, l'approvisionnement de produits de qualité, se fait au maximum en circuit court, producteurs pratiquant une agriculture raisonnée et commerçants locaux. Un repas végétarien est servi par semaine.

Par l'intermédiaire du pesage des aliments jetés, les enfants sont sensibilisés au respect de la nourriture, à la lutte contre le gaspillage alimentaire et au tri sélectif des déchets.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, un contrat est passé avec le laboratoire "Qualyse" qui pratique régulièrement des analyses sur les plats et les surfaces. Cette démarche permet aux agents de bénéficier de conseils, de maîtriser et corriger leurs pratiques. Les analyses déjà effectuées sont satisfaisantes.

L'inflation du coût des matières premières (15%) et de l'énergie est un réel souci. Cela nécessite un effort en matière de gestion de la part de tous, afin de garder des repas de qualité. Il devient de plus en plus difficile de faire sans envisager l'augmentation du prix payé par les familles.

Une réflexion est en cours pour la mise en place de la cantine à un euro.

Les agents du restaurant scolaire assurent la préparation et la livraison des repas du mercredi (via le véhicule du CCAS de St-Savin).

**CLAS\*** : Les enfants bénéficient de séances d'accompagnement à la scolarité les jeudis, à la MJC « La vigne aux Moines ».

\* Contrat Local d'Accompagnement Scolaire

### L'Office de Tourisme Sud Vienne Poitou : Une belle année au Bureau d'Information Touristique !

L'année 2023 aura été marquée par une forte augmentation de la fréquentation au sein du Bureau d'Information Touristique de Saint-Savin. A noter :

■ Le site web\* dédié à la randonnée en Sud Vienne Poitou a fait peau neuve cette année : intégration d'une vidéo, pictogrammes revus selon les rubriques, et mise en page améliorée pour les différents itinéraires présentés.

\*Site web : [rando.sudviennepoitou.com](http://rando.sudviennepoitou.com) - Application mobile : Rando en Sud Vienne Poitou.

■ Le parcours de la chasse aux trésors "Terra Aventura" est équipé d'une nouvelle cache réalisée par l'artiste locale, Cléo Delvaux, et installée au printemps 2023, en raison d'un vol survenu en juillet 2022. Le nombre de joueurs est en nette augmentation pour les neuf premiers mois de l'année.

■ En vue de l'obtention de la marque Qualité Tourisme, les visiteurs ont été invités à faire part de leur avis sur le Bureau d'Information Touristique de Saint-Savin, par le biais d'un questionnaire. Les retours de ces questionnaires s'avèrent très positifs pour le Bureau d'Information Touristique local.

# Une nouvelle rentrée pour la MJC VAM avec déjà des projets plein la tête !!!

## Après un été très chargé....

L'été a été marqué par l'Intervillages, qui a eu lieu samedi 17 juin sur la commune de Nalliers, où une dizaine d'équipes se sont affrontées dans la joie et la bonne humeur ! L'après-midi s'est terminé avec un bal trad' animé par le duo Carbone 14. Nous réitérons l'expérience l'année prochaine, et cette fois-ci à Antigny.

Le 2 juillet, les ateliers de la MJC ont fêté l'été. Cette année, l'évènement s'est déroulé sur toute la journée.

Le matin, des animations Hatha yoga, yoga du dos, Qi-Gong étaient proposées. L'après-midi était consacré aux représentations de danse, théâtre, danse trad', musique.

L'accueil de loisirs a ouvert 6 semaines, avec, pour une nouvelle année consécutive, des effectifs en hausse.

Et nous sommes ravis de constater l'arrivée de nouvelles familles et enfants.

Un séjour au marais poitevin a été proposé aux 6/11 ans, et les ados sont partis une semaine dans le Périgord.

Les spectacles, organisés avec la collaboration de la BOULIT', ont été très appréciés. Celui du "Médecin malgré lui" à Saint-Savin a réuni plus de 200 personnes début août.

Nous devons d'ores et déjà réfléchir aux prochaines diffusions.

Pour la deuxième année consécutive, l'atelier Yoga dans l'eau, animé par Isabelle Multon, a connu un réel succès, puisque les 2 créneaux se sont remplis très rapidement. Nous avons même pu proposer un stage découverte Yoga dans l'eau fin août !

Du 28 août au 1<sup>er</sup> septembre, 11 familles sont parties à Barcelone. Les participants en gardent un très bon souvenir et attendent le prochain voyage avec impatience.

Des sorties natures (A la rencontre des animaux discrets, Cani-rando, avec les chiens de l'Association Kolyma, Brame du Cerf) ont de nouveau été proposées à des familles, encore plus nombreuses que l'année dernière, pour notre plus grand plaisir !

## Une rentrée plus que prometteuse ....

En septembre les ateliers de la MJC VAM ont redémarré.

15 sont encore proposés cette année, avec

deux petits nouveaux ! Du Hip Hop, animé par Lucien, danseur professionnel au sein de l'asso OTAM, et de l'Improvisation Vocale, proposée par Manon Debreuil.

Les séances d'accompagnement à la scolarité (CLAS) ont également repris, les lundis à l'école de Leignes-sur-Fontaine, et les jeudis dans les locaux de la MJC pour le pôle éducatif du Val de Gartempe.

Une séance supplémentaire devrait prochainement voir le jour à l'école de Paizay-Le-Sec.

Camille et Florian, jeunes volontaires en service civique ont rejoint notre équipe.

Les vacances d'automne ont été plus que rassurantes, puisque nous avons enregistré une augmentation des inscriptions d'environ 40 %, avec une majorité de tous petits, ce qui est très encourageant pour la suite.

Cette année, 7 enfants sont partis en séjour au CPA Lathus pour une initiation au cirque.

Des actions sont également proposées aux séniors («Ca suffit les Cabosses ! », les ateliers sur l'alimentation, les ateliers numériques...) mais aussi aux familles (week-end répit à destination uniquement des femmes pour alléger la charge mentale).

Si vous avez des idées ou souhaits de balades ou activités à faire en famille, n'hésitez pas à nous les soumettre !

## Et plein de projets en préparation...

Un séjour de 8 jours à Saint Lary (Pyrénées) pour février 2024, dans le cadre du programme Séniors en Vacances d'ANCV, est actuellement en préparation.

Nous organiserons un concours de belote à Villemort en janvier, pour financer le coût du transport.

Un week-end à la montagne sera également proposé aux familles.

Un séjour intergénérationnel en Italie est également en préparation, les jeunes travaillent en collaboration avec le comité de jumelage !

## Prochaines dates à retenir ....

- 1<sup>er</sup> décembre de 9h30 à 12h30 : 2<sup>ème</sup> atelier alimentaire (sur inscription) à destination des plus de 60 ans

- 9 décembre : téléthon avec repas et suivi d'une conférence gesticulée de Magali CAZIN intitulée « Pas d'bras, Pas de chocolat ... »

- 13 janvier à 14h à la salle des fêtes de Villemort : concours de belote pour financer le séjour séniors à St Lary

- 13 janvier à 14h à la MJC VAM : tournoi de babyfoot pour financer le projet de voyage en Italie

Pour toutes demandes d'inscriptions au centre de loisirs (3-11 ans), Gatién est à votre écoute au **07 83 32 11 41** ou par mail à **enfance@mjcvam.fr**.

Pour les demandes d'inscriptions à l'espace jeunes (de 11 à 25 ans), nous vous invitons à contacter Chachou au **06 25 43 26 17** ou par mail à **jeunesse@mjcvam.fr**. Vous pouvez retrouver toute notre actualité sur notre site Internet ou notre page Facebook MJC VAM – La Vigne Aux Moines – 86.



Le médecin malgré lui, 8 août.

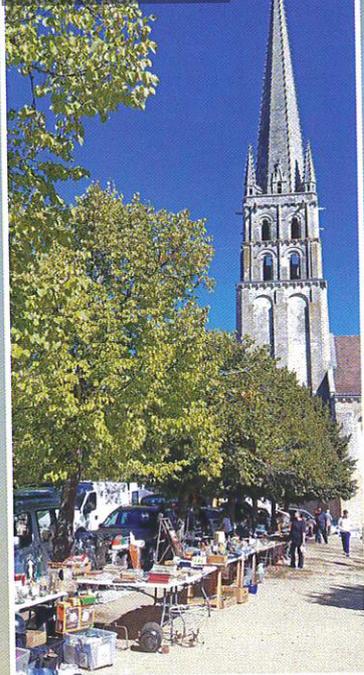


Intervillages, 17 juin

## À 16 ans Recensement citoyen

À la date anniversaire de ses 16 ans, et jusqu'à trois mois après, tout jeune français (fille et garçon) doit se faire recenser à la mairie de son domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile. Une attestation de recensement sera alors délivrée. Elle est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours, bac, permis de conduire.

Vide-greniers, 11 septembre,  
Centre Cantonal Culturel



14 juillet, Revue Sapeurs-Pompiers



# de juin



Concert Novafonic Quartet, 18 juillet, MPVG



Kermesse au Pôle Éducatif, 24 juin



"Boîte à Musique", 22 août, EPCC

Festival de Chorales, 12 juin, La Vie Chante



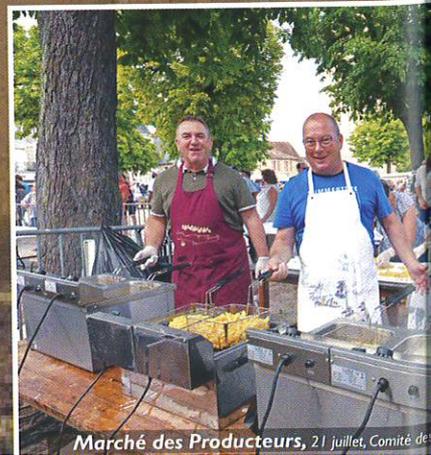
La Vie Chante, 11 juin, Gartempe 206



Inauguration du square André Duchesne, 30 septembre, Municipalité



Intervillages, 17 juin, MJC



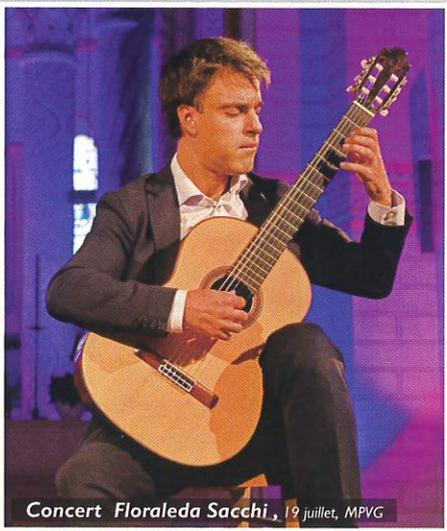
Marché des Producteurs, 21 juillet, Comité de



14 juillet



Marche Octobre Rose, 15 octobre, Municipalité



Concert Florelda Sacchi, 19 juillet, MPVG

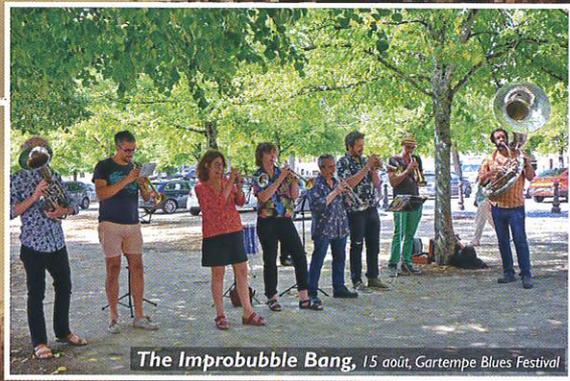


Concours des peintres dans la rue, 26 août, Gartempe 206...

# à octobre



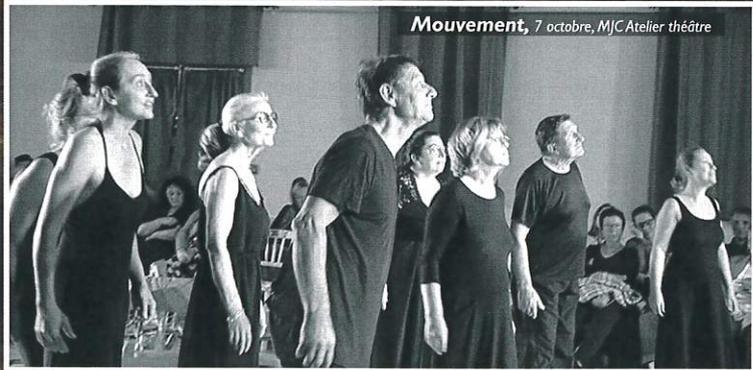
Gartempe Blues Festival, 11 août



The Improbable Bang, 15 août, Gartempe Blues Festival



Vente aux enchères, 21 octobre, Le Pont des Artistes



Mouvement, 7 octobre, MJC Atelier théâtre





## En 2023, je suis fier(e) de mon patrimoine mondial !

L'anniversaire des 40 ans de l'inscription de l'Abbaye de Saint-Savin sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, a été ponctué de nombreux temps forts au cours de ces derniers mois : la première édition de la Course Nature de l'Abbaye au printemps, le feu d'artifice du 14 Juillet communal dédié aux 40 ans de cette inscription, le premier concours de peintres dans la rue en août ou encore une vente aux enchères au profit d'une association locale à l'automne. L'Abbaye de Saint-Savin remercie chaleureusement l'ensemble des personnes, collectivités et associations ayant participé de près ou de loin à ces festivités.

D'autres sont à venir, et l'équipe de l'Abbaye de Saint-Savin vous invite à participer à plusieurs rendez-vous au cours des derniers mois de l'année 2023 : depuis le 22 novembre, il est possible de découvrir la nouvelle création de l'Abbaye : l'exposition Audacieux XIXe Siècle. Installée dans le réfectoire des moines, elle embarquera petits et grands dans la fabuleuse histoire des Expositions Universelles françaises de 1855 à 1900, événements majeurs de ce siècle. Les plus curieux pourront même rencontrer à cette occasion, ou en visite théâtralisée, Félix-Léon Édoux, habitant de l'Abbaye et inventeur de

l'industrie de l'ascenseur en France (son innovation a d'ailleurs été présentée à Paris lors de l'Exposition Universelle de 1867). Le vernissage de cette exposition a eu lieu 1<sup>er</sup> décembre.

La période des fêtes de fin d'année sera riche, avec un concert de Noël gratuit dans l'église abbatiale, organisé par l'association La Vie Chante (16/12/23 à 20h). Pour terminer l'année en beauté, l'Abbaye organise une mise en lumière gratuite sur les 40 mètres de sa façade du 26 au 29 décembre. Ce spectacle son et lumière se déroulera chaque soir de 18h à 18h30 et vous embarquera dans l'histoire millénaire de l'abbaye de Saint-Savin et de son inscription à l'Unesco ! Un marché nocturne de producteurs et d'artisans locaux se tiendra chaque soir sur la place de la Libération de 18h à 20h. La mairie de Saint-Savin, le comité des fêtes, le comité de jumelage et les restaurateurs participent aussi à cet événement. Des animations égayeront aussi ces soirées avec une fanfare de Noël le 28/12 et un spectacle de feu le 29/12. Le programme complet de ces soirées est à retrouver sur le site internet de l'Abbaye. De quoi passer un moment de partage convivial, gratuit et plein de surprises à Saint-Savin !



Plus que jamais en 2023, soyez fiers de votre patrimoine mondial !

Contact : 05 49 84 30 00  
ou [contact@abbaye-saint-savin.fr](mailto:contact@abbaye-saint-savin.fr)

- Exposition Audacieux XIX<sup>e</sup> Siècle accessible sous réserve d'une entrée payante à l'Abbaye et aux horaires d'ouverture du bâtiment conventuel.
- Concert de Noël : informations auprès de l'association La Vie Chante
- Mise en lumière de Noël : accès libre et gratuit, spectacle de 18h à 18h30 puis animations et marché des producteurs – programme complet sur le site internet de l'Abbaye.

## "Musique et Patrimoine en Vienne et Gartempe"



La 10<sup>e</sup> édition du festival Musique et Patrimoine en Vienne et Gartempe, donnée sur le thème de l'Énergie de la musique, a encore enregistré une progression globale du nombre de spectateurs. A raison d'un concert par jour du 17 au 27 juillet, 6 concerts professionnels de haut niveau ont été produits sur 4 sites de la communauté de communes, dont 3 à Saint-Savin, auxquels sont venus s'ajouter 5 concerts jeunes interprètes, dont 3 qui ont fait le plein dans les locaux du Cérasmus.

A Saint-Savin, Darek Wojcik et son trio nous ont impressionnés de la musique juive en yiddish et en hébreu sur les bords de la Gartempe, Antonio Fruscella lui a succédé dans l'Abbatiale avec un récital de guitare construit autour de mélodies et danses brésiliennes, Iwona Sukienik et Michal Mogila ont également enchanté le public de l'Abbatiale dans un duo piano / haut-bois, d'un niveau exceptionnel, mettant merveilleusement en valeur la richesse et le timbre de leurs deux instruments.

Les jeunes interprètes Benjamin Ettouati et Arthur Gautier avec chacun un récital de piano, et le duo Berto - Gandini dans un récital piano/violon, ont impressionné par leur talent un public venu en grand nombre au Cérasmus.

Ce festival a été, encore cette année pour nous, l'occasion de mettre l'accent sur le Patrimoine Vienne et Gartempe, grâce à l'équipe "Pays d'art et d'histoire" de Béatrice Guyonnet, par une présentation de l'histoire du patrimoine des rives de la Gartempe autour de Saint-Savin, ainsi qu'une visite guidée de la "Fabrique de Jardin" construite par André Duchesne vers 1910.

Nouveau cette année, une collaboration dîner, avant ou après concert avec le restaurant FA SI LA MANGER, a été bien appréciée par les spectateurs.

Sur sa lancée, l'Association Musique et Patrimoine en Vienne et Gartempe, avec l'aide de ses Directeurs Artistiques Anna et Philippe Argenty, se lance dans l'organisation de la 11<sup>e</sup> édition de ce festival qui se tiendra toujours dans la deuxième quinzaine de juillet 2024

Toutes informations et commentaires sur notre site [www.mpvgr.fr](http://www.mpvgr.fr). N'hésitez pas à venir nous rejoindre en adhérant à l'association, vous y trouverez de nombreux intérêts.

## Association Gartempe 206

### Concours des peintres dans la rue

A l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de l'inscription de l'Abbaye au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, l'association Gartempe 206 a proposé au Directeur de l'Abbaye et à la Municipalité de Saint-Savin d'organiser un concours des peintres dans la rue. Ce concours, organisé en partenariat avec la commune, l'EPCC Abbaye de Saint-Savin, l'association Le Pont des artistes 86, le Conseil Départemental de la Vienne, le centre cantonal culturel, a eu lieu le 26 août. 33 artistes ont participé (24 dans la catégorie « adultes » et 9 dans la catégorie « Jeunes jusqu'à 18 ans »). Les œuvres, d'un très bon niveau, ont été exposées dans le Réfectoire de l'Abbaye où un public nombreux a pu assister à la remise des prix. Eu égard aux retours positifs, Gartempe 206 et ses partenaires organiseront une seconde édition en 2024.

Présidente Annie Brugier Thoreau - [contact@gartempe206.fr](mailto:contact@gartempe206.fr) - [www.gartempe206.fr](http://www.gartempe206.fr)

### Le Pont des Artistes 86



La boutique solidaire de notre association est ouverte tous les samedis de 10h30 à 12h30 et de 15h30 à 18h30, ainsi que certains vendredis de 10h à 12h.

Vous y trouverez des livres adultes et enfants, de la vaisselle, de la décoration, du linge, des accessoires homme ou femme, des vinyles, CD, DVD, jouets et jeux, articles pour bébé, magazines, etc., le tout à petit

### Chemin des ateliers d'artistes

L'un des objectifs de l'association Gartempe 206 est de participer à la mise en valeur de toute la Vallée de la Gartempe (les patrimoines bâti et paysager, les savoir-faire, etc.) et d'inciter les habitants à découvrir ou redécouvrir les autres secteurs de cette magnifique Vallée.

Dans ce cadre, l'association a organisé une première édition du chemin des ateliers d'artistes et artisans d'art de la Vallée de la Gartempe, les 30 septembre et 1er octobre 2023. C'est ainsi que 70 artistes, répartis en 49 lieux le long de la Gartempe, ont participé. A Saint-Savin, le chemin passait par l'Atelier de Cléo, la Galerie ER et le Cérasus.

Devant l'enthousiasme des participants et du public, l'association prépare d'ores et déjà l'édition 2024 qui se déroulera à la même période.



Facebook : Le Pont des artistes 86 - tél : 06 74 23 10 41

Internet : [lepontdesartistes@gmail.com](mailto:lepontdesartistes@gmail.com) - 2 bis rue des Quatre Vents

# Sports, Loisirs et Vie Associative

## Gymnastique Volontaire St Savin/St Germain

Depuis le 5 septembre le Club de Gym Volontaire de St Savin/St Germain a repris les cours au Dojo, allée des Rosiers à Saint-Savin. C'est toujours **Marion**, qui anime les cours qu'elle dispense tous les lundis de 19h15 à 20h15 (cardio/renforcement musculaire), les mardis de 19h15 à 20h15 (gym posturale) et les mercredis matins, de 9h15 à 10h15 et de 10h30 à 11h30 (gym posturale).



Les adhésions sont restées identiques à celles de l'année passée : 60,00 € pour 1 cours et 120,00 € pour tous les cours.

Cette année, le Club de Gym innove et propose des cours de boxe une fois par mois, dispensés par Teddy Bonnaudeau (Teddy Boxing) le vendredi de 19h15 à 21h00. Le prochain cours aura lieu le 8 décembre.

Pour tous renseignements, appelez Sandrine au 06 87 16 39 33.



## CA St Savin/ St Germain Football

### Saison 2023/2024

Après une saison 2022 /2023 assez difficile, cette nouvelle saison s'annonce sous de meilleurs auspices. En effet, le nombre de licenciés seniors /18 ans est en augmentation de près de 20% et les résultats de début de saison, en particulier pour l'équipe fanion, sont très encourageants.

**L'équipe réserve de son côté**, composée majoritairement de très jeunes licenciés, continue de progresser et elle a pu en outre confirmer sa place d'honneur au classement final du challenge **Fair Play** décerné par



le District de la Vienne (3<sup>e</sup> sur 36 équipes).

L'Ecole de Football est ouverte chaque mercredi de 14 h 30 à 17 h 30 et accueille cette saison 50 jeunes licenciés allant de 6 à 16 ans qui participent aux différents championnats organisés par le District de la Vienne.

## Pétanque

Le club de St Savin / St Germain comprend 43 membres en 2023.

Durant cette année, le club a pu organiser plusieurs manifestations.

Des concours d'entraînement ouverts à tous se sont déroulés cet été, et ont accueilli en moyenne 30 équipes par rencontre. Ces concours sont pour le club des moments conviviaux permettant de rassembler toute communauté d'amateurs de pétanque.



Le 23 septembre 2023 a eu lieu le premier grand prix "Jean Marie Rousse" accueillant 32 équipes en triplette mixte. Ce fut un concours relevé, réunissant des équipes de l'Indre, des Deux-Sèvres, de la Haute Vienne et de la Vienne.

Ces représentations seront reprogrammées pour l'année 2024 qui, espérons le, sera aussi réjouissante que cette année.

Grâce à la collaboration des mairies et du club de football, le club de pétanque dispose désormais de 8 aires de jeux et d'un local de stockage, au stade. C'est un atout pour le club qui pourra envisager de nouvelles manifestations à l'avenir.

## Boules Lyonnaises

Boules lyonnaises à Saint-Savin.

Après un arrêt de trois années à cause de la pandémie, le club de boules Saint-Savin/ Saint-Germain a donc relancé le concours réputé de la Pentecôte sur 4 jours.

Le vendredi 26 mai était organisé un 32 doublettes vétérans avec 26 équipes.

Les samedi et dimanche 27 et 28 mai, un 64 quadrettes complet et un 32 quadrettes.

Le dimanche 28 mai, deux concours 32 quadrettes complets.

Le lundi 29 mai, journée festive avec un concours gentleman.

Le concours a attiré sur 4 jours, de 350 à 400 joueurs, avec des retombées sur les commerces, hôtels et gîtes.

Nous remercions tous les bénévoles pour l'aide apportée à la logistique, tracés de terrains, buvette, restauration et aussi à tous nos sponsors.



Nous espérons pouvoir renouveler l'année prochaine ce grand week-end, à condition que les travaux prévus sur la place ne nous handicapent pas.

Merci encore à tous.

## SPORTEZ-VOUS BIEN !

A l'initiative de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe, la commune de SAINT-SAVIN s'est portée candidate pour accueillir l'opération "Sportez-vous Bien Eté 2023".

Cette manifestation s'est déroulée le 12 Juillet dernier, et plusieurs associations sportives locales avaient répondu à l'invitation.

La journée a débuté dès 8h30 au stade municipal où le départ était donné pour une marche avec deux parcours (6 et 12 km) et une balade VTT de 12km. Puis, elle s'est pour-

suivie l'après-midi, d'abord à la piscine communautaire où du waterpolo et de l'aquagym étaient proposés, et ensuite, au complexe sportif où différents ateliers, animés par les responsables associatifs, attendaient les visiteurs. Nous avons décompté 90 participants sur la journée.

Nous remercions les clubs présents, Football, Cyclos-Randonneurs du Saint-Savinois, Pêche, Tennis de table, Tennis Club Saint Savinois, Gym volontaire, ainsi que Johan GEORGES, Chargé de mission Sport Loisirs à la Communauté de Communes, qui a supervisé l'opération.



## Un groupement d'agriculteurs se mobilise pour la qualité de l'eau

Un programme Re-Resources est en cours sur l'aire d'alimentation de captage de Gué de Sciaux (Saint-Savin/Antigny). Ce programme est porté par le Syndicat Eaux de Vienne en partenariat avec les acteurs locaux. Il a pour objectif d'améliorer la qualité des eaux brutes au captage en travaillant avec les agriculteurs sur des solutions agronomiques respectueuses de la ressource en eau. Une des actions menées dans le cadre de ce programme est le développement de la filière luzerne sur le territoire.

Dans ce contexte, une journée technique a été organisée par le Syndicat Eaux de Vienne-Siveer et le GIEE (Groupement d'intérêt économique et environnemental) du Gué de Sciaux\*, le 19 septembre dernier à la ferme de l'Ardillonnerie à Saint-Savin. Son but : développer la filière luzerne et trou-

ver des débouchés pour commercialiser la culture.

Une cinquantaine d'agriculteurs et techniciens ainsi que des lycéens du lycée agricole de Montmorillon et de la Maison Familiale Rurale de Chauvigny étaient présents pour assister à la démonstration d'une presse mobile à pellets (granulés) de KRONE Agriculture



qui avalent des balles de luzerne et de paille pour les hacher et les presser sous forme de pellets. La luzerne en pellets peut être utilisée pour l'alimentation du bétail.

\*Le GIEE du Gué de Sciaux regroupe 10 exploitants agricoles.

## Nuisances liées au ragondin

Le ragondin, par son mode de vie et sa qualité d'espèce envahissante, influence et transforme considérablement son habitat, et est classé parmi les nuisibles dans plusieurs pays européens, dont la France.

Il est accusé en particulier de :

- dégradation et mise à nu des berges favorisant leur érosion progressive ;
- fragilisation des fondations d'ouvrages hy-



drauliques par le réseau de galeries ;

- dégâts causés aux cultures (céréales, maraîchage, écorçage dans les peupliers...),
- menace sur certaines espèces végétales (surtout aquatiques) à cause d'une surconsommation,
- destruction des nids d'oiseaux aquatiques; des niches écologiques des espèces migratrices et espèces sédentaires comme le canard colvert et autre type d'oiseaux aquatiques.
- possibilité de transmission de maladies telles que la douve du foie ou la leptospirose.

Pour ceux qui le souhaitent, le SYAGC met gratuitement des cages pièges à disposition via la signature d'une convention.

Le piégeur doit au préalable réaliser une déclaration de piégeage en mairie. Il n'a pas besoin d'être piégeur agréé sauf s'il doit piéger sur une réserve de chasse.

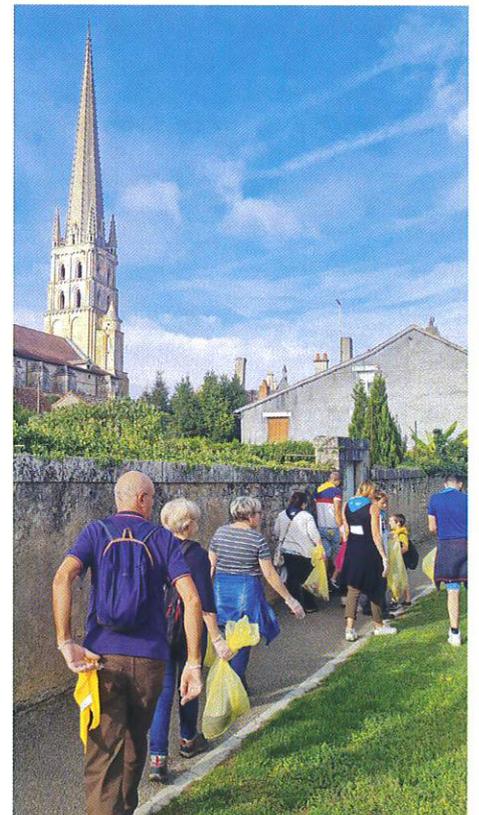
## Environnement

### La Poste Opération SEA CLEANERS

La Poste, Direction Nouvelle-Aquitaine, avait organisé le 30 septembre dernier, une journée baptisée "Opération SEA CLEANERS" consistant au ramassage des déchets sur l'espace public.

C'est environ une trentaine de postiers(res), familles, amis qui se sont mobilisés pour mener à bien cette action très importante pour notre planète, dans une ambiance chaleureuse, conviviale, et sécuritaire.

Environ 18 kg de déchets tous confondus, dont 2800 mégots de cigarettes, ont été collectés sur l'ensemble du parcours.



# Informations Utiles

## Déchèterie

située au 4 Z.A. de la Croix Pierre.  
tél. 05.49.48.18.80

### Horaires d'hiver du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

- lundi : 8h30-12h
- mercredi : 8h30-12h / 14h-17h
- jeudi : 8h30-12h / 14h-17h
- vendredi : 8h30-12h / 14h-17h
- samedi : 8h30-12h / 14h-17h

### Horaires d'été du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

- lundi : 8h30-12h
- mercredi : 8h30-12h / 14h-18h
- jeudi : 8h30-12h / 14h-18h
- vendredi : 8h30-12h / 14h-18h
- samedi : 8h30-12h / 14h-18h

## Vivre Ensemble

### Déjections canines : un peu de civisme !

À juste titre, de nombreuses plaintes nous parviennent régulièrement quant aux déjections canines qui "décorent" la place de la Libération, la promenade Léon Edoux et celle du Rochengoût, certaines rues et les trottoirs.

Les propriétaires de chiens doivent prendre leurs responsabilités.

Lorsque vous vous promenez dans la rue avec votre animal, conservez toujours des sacs plastiques dans votre poche. Lorsque l'animal fait ses besoins, sortez votre sac plastique, ramassez la crotte, retournez le sac sur lui-même, faites un nœud puis jetez-le à la poubelle la plus proche.

A ce propos, nous tenons à rappeler que les bornes jaunes des Points d'Apports Collectifs sont destinées à recevoir les déchets recy-

## Gendarmerie de Saint-Savin

Horaires des permanences :

- le lundi de 14h à 18h.
- le mercredi de 8h30 à 12h.
- le samedi de 8h30 à 12h.

## Comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal

Pour rappel, les procès-verbaux des réunions de Conseil Municipal sont disponibles sur le site internet de la commune : [www.saint-savin.fr](http://www.saint-savin.fr)

## Inscription sur les listes électorales

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à s'inscrire sur les listes électorales en mairie. Se munir d'une carte nationale

d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'inscription est automatique pour les jeunes français atteignant l'âge de 18 ans, à condition toutefois qu'ils aient effectué les démarches de recensement citoyen à leur 16<sup>e</sup> anniversaire (voir plus haut).

En dehors de cette situation, l'inscription n'est pas automatique et doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

L'inscription peut également se faire en ligne via le site sécurisé [service-public.fr](http://service-public.fr).

L'inscription sur les listes électorales est une démarche gratuite.

## Eaux de Vienne-Siveer

A la demande du Syndicat Eaux de Vienne-Siveer, NCA Environnement, PME basée à Neuville-du-Poitou, est chargée de réaliser une étude de diagnostic et schéma directeur d'assainissement sur notre Commune. Cette initiative vise à évaluer l'état et le fonctionnement des réseaux et des stations d'épuration, à anticiper les défis environnementaux et à élaborer des solutions durables. L'étude, débutée en novembre 2023, sera constituée de différentes phases sur une durée totale d'environ 1 an. Elle aboutira à la définition d'un échéancier de travaux pour les 10 prochaines années et contribuera à pérenniser les infrastructures d'assainissement et à l'amélioration globale de l'impact sur l'environnement des systèmes d'assainissement. Des visites sur domaine privé auront lieu.

clables, **et non pas les crottes des chiens** comme le font certains usagers. Les excréments d'animaux doivent être éliminés avec les ordures ménagères et placés dans un sac étanche et résistant, puis déposés dans la borne noire (ordures ménagères).

Aimer les animaux, c'est aussi accepter de respecter quelques règles de savoir vivre notamment pour éviter les désagréments des déjections canines sur la voie publique.

Notre village est beau, il est dommage que l'attention soit attirée par des crottes de chiens sur les trottoirs et les espaces verts.

Le chien n'est pas responsable de ses crottes laissées sur l'espace public,

**le vrai coupable, c'est le propriétaire !**

## AGENDA DÉCEMBRE 2023 / AVRIL 2024

- 16 décembre **Concert de Noël** par la chorale La Vie Chante à l'Abbaye, 20h
- 26, 27, 28 et 29 décembre **Mise en lumière de l'Abbaye**, de 18h à 18h30 (son et lumière) accompagnée chaque soir de diverses animations de 17h30 à 20h : Orgue de barbarie (les 26 et 27) - Fanfare 4 musiciens "Noël au Balcon" (le 28) - Spectacle de feu (le 29) - Marché nocturne - Crêpes - Cidre et vin chaud
- 4 janvier 2024 **Vœux du Maire**, dans l'Auditorium de l'Abbaye, à 18h30
- 4 février 2024 **Concert** Musique et Patrimoine en Vienne et Gartempe (MPVG), salle des fêtes de Saint-Germain, 16h

### Conférences du Centre Cantonal Culturel

- |   |   |  |  |  |
|---|---|--|--|--|
| <b>8 décembre à 20h</b><br>"S'informer à l'heure des fakes news : guide de survie", Christian Marcon, 20h, salle des Associations rue de la Traverse. | <b>10 janvier 2024</b><br>"La gestion et la restauration des populations de poissons migrateurs", Aurélie Baisez, 20h, salle des Associations rue de la Traverse. | <b>2 février 2024</b><br>"Le changement climatique", Bernard Legube, 20h, salle des Associations rue de la Traverse. | <b>15 mars 2024</b><br>"La guerre de 100 ans aux confins du Berry et du Poitou", Patrick Grosjean, 20h, salle des Associations de Villemort. | <b>5 avril 2024</b><br>"Les orchidées du Poitou-Charentes", Michel Trottereau, 20h, salle des Associations de Villemort. |
|---|---|--|--|--|